



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 20 novembre 2020

### Plan de relance pour la culture en Occitanie

La crise sanitaire impacte très fortement et durablement le secteur culturel. En conséquence de quoi, l'État s'est déjà fortement mobilisé entre mars et juillet 2020. Il poursuit maintenant son effort en direction des territoires.

Deux milliards d'euros ont été inscrits en faveur de la culture, dont 460 millions d'euros sont mobilisés pour les régions. L'objectif étant de consolider les filières économiques et culturelles, de protéger et valoriser les patrimoines et de relancer la création afin de reconquérir les publics. Les directions régionales des affaires culturelles en lien avec les préfetures de région ont vocation à incarner ce soutien.

Les territoires vont donc bénéficier de cette importante relance budgétaire pour :

- Le Plan cathédrales ;
- La restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés ainsi qu'aux monuments du Centre des monuments nationaux ;
- La rénovation d'autres équipements patrimoniaux - musées, archives, archéologie ;
- Le Fonds de transition écologique des équipements et des institutions de création ;
- Le soutien aux équipements du spectacle vivant (opéras, orchestres, festivals...) ;
- Le soutien à la construction des bibliothèques et des médiathèques ;
- La rénovation des écoles de l'enseignement supérieur.

En Occitanie, **8 463 700 euros** sont programmés pour les actions suivantes :

- 2 410 000 euros pour le Plan cathédrales ;
- 2 854 700 euros pour les monuments historiques n'appartenant pas à l'État ;
- 2 260 000 euros pour la rénovation des équipements musées, archives, archéologie ;
- 939 000 euros pour la transition écologique.

Des arbitrages ont été rendus à la suite de nombreux échanges entre l'administration centrale, le préfet de la région Occitanie et la Drac. Les choix opérés tiennent compte prioritairement de la maturité des projets avec le souci de maintenir un équilibre territorial.

Ces moyens considérables vont permettre de relancer la chaîne économique mais également d'aider à la réalisation d'équipements structurants pour en faire bénéficier les habitants. Ces crédits feront l'objet d'un suivi strict et régulier de la part du ministère des Finances, de l'Économie et de la Relance, et le ministère des Comptes publics.

### CONTACTS PRESSE

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie  
[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)